



Provenance : [Lien](#)

RAMEZAY, CLAUDE DE, écuyer, lieutenant et capitaine dans les troupes de la marine, commandant des troupes, seigneur, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Trois-Rivières et de Montréal, gouverneur par intérim de la Nouvelle-France, de 1714 à 1716, érigea le château de Ramezay, célèbre monument historique de Montréal ; né à La Gesse, en Bourgogne, le 15 juin 1659, et décédé à Québec le 31 juillet 1724.

Le nom de Ramezay tire son origine, semble-t-il, du nom écossais Ramsay. La famille avait probablement émigré en France à la fin du xv^e ou au début du xvi^e siècle et s'était fixée en Bourgogne. Elle acheta les fiefs de La Gesse, Montigny et Boisfleurant et prit rang parmi la noblesse.

Claude de Ramezay était le fils de Timothé de Ramezay et de Catherine Tribouillard, fille d'Hilaire Tribouillard, argentier des écuries du prince de Condé. Arrivé au Canada en 1685, en qualité de lieutenant dans les troupes de la marine, il fut promu capitaine deux ans plus tard. Le 8 novembre 1690, il épousa, à Québec, Marie-Charlotte Denys, fille de **PIERRE DENYS** de La Ronde et de Catherine Leneuf, s'alliant ainsi à une des éminentes familles de la Nouvelle-France. Quelques mois plus tôt, il avait obtenu le poste de gouverneur de Trois-Rivières en versant 3 000# à la veuve démunie du titulaire précédent, feu René **Gaultier*** de Varennes. Moins de cinq ans après son arrivée dans la colonie, Ramezay tenait une place enviable dans la haute société de la Nouvelle-France.

En 1698, Trois-Rivières, qui ne comptait que 358 habitants, n'était guère plus qu'un gros village, mais sa situation à mi-chemin entre Montréal et Québec en faisait l'étape idéale pour les voyageurs qui allaient d'une ville à l'autre. Cela plaçait un lourd fardeau financier sur les épaules du gouverneur, qui se devait de recevoir les notables de passage. D'un naturel vaniteux, Ramezay, à l'instar des gens de sa classe, considérait l'argent surtout comme un instrument d'ascension sociale. Que les dignitaires de la colonie soient ses invités et que le gouverneur **Buade*** de Frontenac dise de lui qu'il était « fort galant homme » ne pouvaient que flatter sa vanité. Désirant sans doute impressionner favorablement ses nombreux hôtes, il se lança dans un ambitieux programme de construction. Il érigea, sur un terrain acquis de la seigneurie de Platon Sainte-Croix, une grande maison de deux étages flanquée de plusieurs bâtiments et, à l'autre bout de la ville, une autre maison encore plus grande. En 1699, Mgr de Saint-Vallier [**LA CROIX**] acheta ces deux propriétés pour 21 000# et les transféra aux religieuses ursulines.

Dans l'exercice de sa charge, Ramezay fit effectuer d'utiles travaux ; peu après son entrée en fonction, il ordonna de fortifier la ville. Les travaux furent promptement exécutés sous la surveillance de l'ingénieur Dubois* Berthelot de Beaucour. Brusque de manières et d'un caractère ombrageux, le nouveau gouverneur ne semble toutefois pas avoir été très populaire chez les habitants de la ville. En outre, comme son traitement et plusieurs gratifications variant entre 300 et 2 000# ne lui suffisaient pas pour maintenir son rang dans la société canadienne et faire vivre convenablement sa nombreuse famille, il se tourna vers le commerce des fourrures. Selon LE ROY de La Potherie, le gouverneur mécontenta les marchands locaux en les privant des pelleteries de qualité supérieure et irrita les Indiens en entravant leur liberté de traite. La Potherie raconte que les Trifluviens se réjouirent quand, en 1699, Ramezay quitta Trois-Rivières pour assumer le commandement des troupes canadiennes.

Ramezay occupa ce nouveau poste pendant cinq ans et s'acquitta de ses fonctions d'une manière satisfaisante. Après un séjour en France, il revint en 1702 avec 300 recrues ; l'année suivante, il reçut la croix de Saint-Louis. Il succéda à Philippe de RIGAUD de Vaudreuil au poste de gouverneur de Montréal, en 1704. Sa réputation de bâtisseur l'avait précédé et, comme il fallait s'y attendre, son premier soin fut de se pourvoir d'une demeure digne de sa nouvelle position. Il acheta de son parent, NICOLAS D'AILLEBOUST de Manthet, un terrain rue Notre-Dame et, en avril 1705, retint les services de Pierre COUTURIER, maître maçon et architecte. Ce dernier entreprit de construire une maison de 66 pieds de façade, haute de trois étages et chauffée par quatre corps de cheminées. Les murs avaient une épaisseur de 3 pieds et demi à la base et de 2 pieds et demi au-dessus du sol. Les travaux de construction étaient achevés l'année suivante et l'orgueilleux propriétaire put proclamer fièrement que sa maison était « sans contre dit la plus belle qui soit en Canada ».

Ses extravagances, alliées aux pertes subies lors de la capture de la flûte la *Seine* par les Anglais en 1704, le plongèrent bientôt dans de sérieux embarras financiers. Pour joindre les deux bouts, il harcela le ministre de demandes de gratifications, tenta, mais en vain, de vendre sa propriété au gouvernement de la métropole pour 18 000#, emprunta des sommes considérables à une foule de gens, dont 3 000# à Samuel VETCH, sommes qu'il ne remboursa pas avant que le ministre de la Marine et les autorités de la colonie ne l'y aient contraint. Il va de soi qu'il se livra aussi à la traite des fourrures. « Le sr de Ramezay, lit-on dans une plainte émanant de Montréal, s'attache entièrement à faire le commerce et [...] il donne à tous les gens de sa famille qui est nombreuse les moyens de le faire par préférence à tous les autres habitants ». L'exploitation forestière a été, sans contredit, la plus intéressante de ses entreprises. Dès 1702, un moulin à scie lui appartenant fonctionnait à Baie-Saint-Paul, et il en construisit un autre dans la région montréalaise en 1706. L'année suivante, il informait Pontchartrain que la région de Montréal pouvait produire plus de 20 000 pieds de planche et de bordage par année et il suggéra que cette production serve à lancer l'industrie de la construction navale au Canada.

Aux environs de 1704, Ramezay était devenu une personnalité marquante de la colonie, mais le poste qu'il occupait ne le satisfaisait pas tout à fait. Il était ambitieux, manifestait un penchant pour l'intrigue et son mariage lui avait fourni l'occasion de s'emmêler dans ces filets inextricables qu'étaient les rivalités de familles en Nouvelle-France. Il ne tarda pas à inclure dans ses dépêches des attaques virulentes contre un autre Français qui comme lui s'était intégré à la société canadienne, Philippe de Rigaud de Vaudreuil. Il accusa le gouverneur d'envoyer des agents dans l'Ouest pour y faire la traite des fourrures, d'être un pion aux mains des Jésuites, de n'avoir pas pris des mesures de sécurité appropriées lors de la venue dans la colonie, en 1705, d'une délégation de la Nouvelle-Angleterre, et d'avoir trop hésité à agir pour mettre fin à l'émeute qui avait éclaté à Montréal au sujet du prix élevé du sel. Lamothe Cadillac [LAUMET] et RUETTE d'Auteuil joignirent leurs voix à celle de Ramezay dans cette campagne de dénigrement et pour un temps réussirent à compromettre dangereusement la position de Vaudreuil à Versailles. Cependant, le gouverneur contre-attaqua vigoureusement. Il accusa Ramezay d'avoir monté une cabale avec ses deux amis dans le but de tirer profit du commerce de Détroit et ajouta que le caractère violent de Ramezay le rendait inapte à gouverner ; double allégation que ce dernier nia avec force. Il reconnut avoir détenu autrefois un sixième des intérêts à Détroit, mais il avait depuis cédé sa part, de peur qu'on ne l'accusât de placer ses intérêts personnels au-dessus du bien public. Il concéda qu'il était « d'un tempérament vif » mais qu'en 15 ans il n'avait brutalisé personne et que Vaudreuil ne pouvait en dire autant, lui qui, dans un moment de colère, avait giflé un homme et lui avait donné un coup de pied au ventre.

Dans l'intervalle, la guerre de Succession d'Espagne avait éclaté en Europe et par conséquent la Nouvelle-France et les colonies anglaises du Sud étaient en état de guerre. Québec était à la merci d'une attaque par mer mais Montréal, par contre, jouissait d'une sécurité relative grâce au traité de 1701 avec les Iroquois et à la politique de non-belligérance que New York avait volontiers adoptée sous l'administration de Lord Cornbury. Toutefois, au cours des premières années du conflit, d'autres problèmes accaparèrent Ramezay. En dépit de l'édit de 1696, les Français désertaient toujours la colonie pour s'aventurer vers l'Ouest et, par suite de la saturation du marché français, le trafic de contrebande entre Montréal et Albany prenait des proportions inquiétantes. Ramezay assura le ministre qu'il faisait de son mieux pour mettre fin à cette pratique, mais sans succès marqués. En vérité, on voit mal quelles mesures il aurait pu prendre puisque plusieurs des marchands, qui avaient de gros intérêts dans ce négoce, étaient des créanciers à qui il devait des sommes considérables. En 1707, Ramezay fit une proposition intéressante : il recommanda aux autorités d'expédier chaque année au Canada pour 40 000# de marchandises qu'on offrirait aux Indiens à vil prix afin de compenser la baisse des prix du castor qui les incitait à se tourner vers Albany.

Le gouvernement français, dont les ressources étaient entièrement consacrées à la guerre de Succession d'Espagne, ne put donner suite à cette idée et la contrebande continua de plus belle.

En 1709, Ramezay fut appelé inopinément à faire montre de ses qualités de chef militaire. Au cours de l'été, New York rompit la trêve avec la Nouvelle-France : des miliciens et des Indiens, sous le commandement de Francis NICHOLSON, se massèrent au portage de Wood Creek, près d'Albany, en vue d'une attaque sur Montréal. Ramezay, à la tête de 1 500 hommes, s'avança à leur rencontre le long du Richelieu. Vaudreuil lui avait donné instruction d'éviter un engagement, de se borner à avarier les bateaux et les canots et à jeter les munitions à l'eau. L'effet de surprise était la clé du succès de cette opération, mais la présence de l'expédition fut connue par suite de l'incurie du neveu de Ramezay, l'écervelé Pierre-Thomas Tarieu de La Pérade, qui avait pris la tête d'un peloton de reconnaissance. Peu après, Ramezay apprit de la bouche d'un prisonnier que l'armée anglaise comptait 3 000 hommes à Wood Creek. On tint un conseil de guerre pour étudier la situation et le gouverneur, furieux, décida que la retraite était la seule issue possible.

Heureusement pour la colonie, cette malencontreuse expédition n'eut pas de conséquences néfastes. New York contremanda l'attaque sur Montréal à la nouvelle que l'escadre anglaise qui devait attaquer Québec avait été envoyée dans une autre direction. Néanmoins, l'épisode de l'opération manquée ne fit rien pour redorer le blason de Ramezay, dont la carrière politique était déjà compromise. En 1709, le gouverneur de Montréal avait perdu l'appui de Ruelle d'Auteuil et de Cadillac, ses alliés de naguère. Le premier avait été démis de son poste de procureur général du Conseil supérieur et Cadillac était sur le point d'être expédié en Louisiane par suite du rapport plus que défavorable de CLAIRAMBAULT d'Aigremont. Mme de Vaudreuil [JOYBERT] qui, cette année-là, alla vivre à la cour de France, fit sans doute tout son possible pour discréditer le plus virulent critique de son époux. L'épilogue survint en 1711. Dans une dépêche mordante, Pontchartrain accusa Ramezay d'être le principal fomentateur de discorde dans la colonie et l'avertit que Louis XIV aurait déjà pris de « fâcheuses dispositions » si le ministre ne l'avait assuré que le gouverneur de Montréal s'amenderait. Maintenant que son adversaire était au sol, Vaudreuil, magnanime, lui tendit le rameau d'olivier. En 1712, Mme de Vaudreuil présenta à la cour de France le troisième fils de Ramezay, Charles-Hector, sieur de La Gesse.

Au mois de septembre 1714, Vaudreuil se rendit en France en congé et, jusqu'à son retour à l'été de 1716, Ramezay assumait la charge de gouverneur par intérim. Pendant cette période, les colonies anglaises, tablant sur le récent traité d'Utrecht, tentèrent pour la première fois de s'infiltrer dans la vallée du Mississippi et dans la région des Grands Lacs et, du côté de la Nouvelle-Angleterre, renouvelèrent leurs efforts pour étendre leurs frontières aux dépens de celles de la Nouvelle-France. C'est à Ramezay qu'il incombait de trouver les moyens de

contenir ce débordement de frontières, tâche d'autant plus difficile qu'il n'y avait pas de précédents sur lesquels s'appuyer ; en outre, la paix étant revenue entre la France et l'Angleterre, toute action militaire lui était interdite. Ramezay adressa des notes à Robert Hunter, gouverneur de New York, lui demandant de défendre aux marchands de ses provinces, jusqu'à l'établissement de frontières précises, l'envoi de partis de traiteurs vers les Grands Lacs, région traditionnellement française. Il demanda aux Indiens du Mississipi l'autorisation de piller les convois de ravitaillement anglais qui s'aventureraient à l'intérieur des terres. Ces dispositions n'étaient toutefois que des palliatifs. Ramezay avertit la cour que la sécurité de la Nouvelle-France ne pourrait être assurée que par un règlement favorable du problème des frontières intercoloniales que le traité d'Utrecht n'avait pas délimitées ; sinon, ajoutait-il, « Les Anglois feront plus de progrès dans cette colonie tant du côté de l'Acadie, de Boston, de Manhat et de la Caroline en temps de paix que lorsque nous avons la guerre avec eux ».

Bien que l'analyse qu'avait faite Ramezay de la menace anglaise ait été très clairvoyante, l'échec de la campagne de 1715, contre les Renards, démontra une fois de plus qu'il était piètre stratège. Il ne peut toutefois être tenu responsable de tous les malheurs qui frappèrent l'expédition et la tirent se disperser avant d'être vraiment engagée. Louis de LA PORTE de Louvigny, qui devait en assumer le commandement, tomba malade et fut remplacé par Constant LE MARCHAND de Lignery, assurément moins qualifié que lui. La cour ayant refusé de financer l'expédition, l'armée était composée uniquement de coureurs de bois et d'Indiens indisciplinés. Mais Ramezay était l'auteur de la stratégie qui voulait que l'armée avance par petits groupes qui se rencontreraient à proximité de la place forte des Renards. Les manœuvres préliminaires étaient d'une telle complexité qu'un échec était presque inévitable. Heureusement, cette mauvaise expérience porta ses fruits et, à l'été de 1716, Louvigny, suffisamment remis, prit la tête d'une deuxième expédition contre les Renards. Cette fois, on simplifia grandement la tactique et l'opération fut un succès complet.

Vaudreuil de retour, Ramezay réintégra Montréal et son poste de gouverneur. Le moulin à scie qu'il avait construit plusieurs années auparavant commençait à rapporter des bénéfices intéressants. En 1719, le gouvernement français lui octroya un contrat par lequel Ramezay s'engageait à fournir annuellement, pendant six ans, 2 000 pieds cubes de bordages de pin, 8 000 pieds cubes de bordages de chêne et 4 000 pieds de planche. Ce succès aiguïsa, semble-t-il, l'appétit de négoce chez Ramezay. Il demanda, en 1723, qu'on lui accorde les droits de traite du poste de Kaministiquia, mais le ministre de la Marine rejeta sa requête.

Malgré la réussite de son industrie du bois et malgré les éloges que lui avait mérités la conduite des affaires de la colonie en l'absence de Vaudreuil, il semble que les dernières années de la vie de Ramezay n'aient pas été des plus heureuses. Le drame frappa sa famille à deux reprises en cinq ans. Son fils aîné, Claude, enseigne dans la marine française, perdit la

vie à l'âge de 19 ans, au cours d'une attaque sur Rio de Janeiro ; le cadet, Louis, sieur de Monnoir, fut tué par les Cherokees, au cours de la campagne de 1715 contre les Renards. Il est donc peu étonnant qu'avec les années le caractère de Ramezay ne se soit pas adouci. Il voulut placer une garnison dans la mission des Jésuites à Sault-Saint-Louis (Caughnawaga), ce qui l'amena à se disputer avec ces derniers. Il accusa les Frères hospitaliers de Montréal de faillir à leur devoir. En fin de compte, il se querella de nouveau avec Vaudreuil. Les débuts du différend sont obscurs, mais en 1723 le désaccord éclata au grand jour, les deux hommes ayant exprimé publiquement des vues opposées sur un aspect de la politique avec les Iroquois. Irrité par la façon dont Vaudreuil lui avait parlé en présence de nombreuses personnes, Ramezay ne tarda pas à contre-attaquer dans le style d'autrefois. Une querelle fracassante entre les deux éminents personnages se préparait, mais le gouverneur de Montréal mourut sur les entrefaites. Immédiatement, Vaudreuil oublia tout l'antagonisme passé et parla en termes chaleureux de l'homme qui avait été, pendant de longues années, à la fois son collègue et son rival. « Il a servi [...] avec honneur et distinction, dit-il au ministre, et [...] a toujours vécu très honorablement ayant toujours mangé plus que ses appointements ce qui est cause qu'il ne laisse que très peu de bien à sa veuve et à ses enfants ».

Mme de Ramezay restait, en effet, dans une situation financière assez précaire qu'une rente de 1 000# n'améliorait pas beaucoup. Voulant réaliser le capital dont elle avait besoin, elle tenta, sans succès, de vendre au gouvernement sa maison, évaluée à 28 245# par l'intendant CLAUDE-THOMAS DUPUY. Avec l'aide d'un associé, Clément de Sabrevois* de Bleury, elle continua à exploiter le moulin à scie de son mari, mais par suite des inondations et du naufrage du *Chameau*, qui devait transporter en France le bois d'œuvre du moulin en 1725, l'entreprise essuya des pertes évaluées à 10 000#. Malgré ces revers, la famille Ramezay continua à s'intéresser au commerce du bois. À la mort de Mme de Ramezay, en 1742, sa fille Louise*, qui était restée célibataire, continua à exploiter et à faire fructifier l'industrie familiale. Aux environs de 1755, elle exploitait plusieurs autres moulins sur les seigneuries qu'avait acquises son père dans la région du Richelieu, et un marchand, entre autres, lui devait à lui seul 60 000#.

Outre Louise, deux fils et au moins cinq filles survécurent à Ramezay. La Gesse, l'aîné des fils, périt le 27 août 1725 dans le naufrage du *Chameau* au large de l'île Royale (île du Cap-Breton). Le plus jeune, Jean-Baptiste-Nicolas-Roch*, s'engagea dans la carrière militaire ; il est passé à la postérité surtout pour avoir été celui qui livra Québec aux Anglais en septembre 1759. Des cinq filles, deux se firent religieuses et deux autres épousèrent des officiers des troupes de la marine.

Claude de Ramezay n'a pas laissé une très vive empreinte dans l'histoire de la Nouvelle-France, mais sa carrière a tout de même eu une certaine importance. Son mariage, qui le fit entrer dans une famille canadienne éminente, ses démêlés avec Vaudreuil, le rôle de grand

seigneur qu'il a joué avec beaucoup de succès à Trois-Rivières et à Montréal, tous ces épisodes de sa vie nous renseignent sur la composition de la société canadienne à cette époque, sur le fonctionnement et la politique des gouvernements coloniaux et sur la mentalité et le mode de vie d'un membre représentatif de la classe supérieure de la société canadienne.

YVES F. ZOLTVANY

AJM, Greffe d'Antoine Adhémar, 27 avril 1705 (contrat entre Claude de Ramezay et Pierre Couturier pour la construction du château de Ramezay).— AJQ, Greffe de François Genaple, 7 nov. 1690 (contrat de mariage de Claude de Ramezay et de Marie-Charlotte Denys).— AN, Col., B, 13, 15, 16, 19–20, 22–23, 25, 27, 29, 33–36, 39–45, 47 ; Col., C^{11A}, 9–48 ; Col., C^{11G}. 1–3, 5 ; Col., F^{5A}, 2 ; E, 344 (dossier de Ramezay) ; Marine, B¹, 8.— Correspondance de Frontenac (1689–1699), *RAPQ*, 1927–28 : 1–211 ; 1928–29 : 247–384.— Correspondance de Vaudreuil, *RAPQ*, 1938–39 : 12–179 ; 1939–40 : 355–463 ; 1942–43 : 399–443 ; 1946–47 : 371–460 ; 1947–48 : 137–139.— P.-G. Roy, *Inv. concessions*, I : 138s. ; II : 168s. ; IV : 195–197, 216s., 220s. ; *Inv. ord. int.*, I : 66, 106, 137, 192, 203, 248.— Un mémoire de Le Roy de La Potherie sur la Nouvelle-France adressé à M. de Pontchartrain, *BRH*, XXII (1916) : 214–226.— P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, 209–213.— Tanguay, *Dictionnaire*, I : 183 ; III : 351.— J.-N. Fauteux, *Essai sur l'industrie*.— P.-G. Roy, *La famille de Ramezay* (Lévis, 1910).— Guy Frégault, *Politique et politiciens au début du xviii^e siècle*, *Écrits du Canada français*, XI (1961) : 91–208.— Désiré Girouard, *Les anciens postes du lac Saint-Louis*, *BRH*, I (1895) : 165–169.— E.-Z. Massicotte, *Une femme d'affaires du régime français*, *BRH*, XXXVII (1931) : 530 ; *Une soirée chez M. de Ramesay, gouverneur de Montréal, en 1704*, *BRH*, XXII (1916) : 252s.— Victor Morin, *Les Ramesay et leur château*, *Cahiers des Dix*, III (1938) : 9–72.— P.-G. Roy, *Josué Boisberthelot de Beaujours*, *BRH*, X (1904) : 301–309.— Benjamin Sulte, *La Vénéderie avant ses voyages au Nord-Ouest*, *BRH*, XXI (1915) : 97–111.

Bibliographie générale

© 1969–2025 Université Laval/University of Toronto